École du Perce-Neige
Info-parents – Septembre 2019

Chers parents,

Il me fait un plaisir de me présenter.
Mon nom est Joanie Camiré-Roy et je suis la nouvelle directrice de l'école du Perce-Neige. Je suis également la directrice de l'école du Plein-Soleil, à Thetford Mines. Sachez que je suis très heureuse de me joindre à la formidable équipe du personnel de l'école de vos enfants. Ensemble, nous ferons tout notre possible pour veiller au bon développement de tous les élèves de notre école.

Je vous invite à lire ce journal mensuel attentivement puisqu'il contient de précieuses informations concernant le fonctionnement de l'école, les activités qui sont y organisées ainsi que d'autres informations pertinentes. Cet *Info-parents* sera envoyé par courriel, à l'adresse électronique que vous avez laissée dans le dossier scolaire de votre enfant.

Je vous invite également à consulter le nouveau site WEB de l'école. L'info-parents y sera déposé chaque mois. Vous y trouverez des informations importantes. Voici le lien : https://www.csappalaches.qc.ca/fr/ecoles-et-centres/ecoles-primaires/ecole-du-perce-neige/ Vous pouvez vous abonner à l'**infolettre** pour recevoir une notification lorsqu'un document y est ajouté. De plus, je vous invite à vous abonner à la page Facebook de l'école. C'est un moyen supplémentaire de vous partager de l'information.

Sur ce, je vous souhaite à tous une belle rentrée scolaire et au plaisir de se voir !

***Joanie Camiré-Roy**, directrice*

Voici le nouvel horaire des cours :

Horaire 1re à 6e année	
Accueil (surveillance)	**8 h 7 à 8 h 17**
Périodes 1-2-3 (AM)	**8 h 17 à 11 h 40**
Dîner	**11 h 40 à 12 h 55**
Périodes 4-5 (PM)	**12 h 55 à 15 h 19**
Départ (Surveillance)	**15 h 19 à 15 h 25**

Horaire Préscolaire*	
Accueil (Surveillance)	**8 h 7 à 8 h 17**
SDG (13 min)	**8 h 17 à 8 h 30**
Classe AM (2 h 42)	**8 h 30 à 11 h 12**
SDG (28 min)	**11 h 12 à 11 h 40**
Dîner	**11 h 40 à 12 h 56**
SDG (25 min)	**12 h 56 à 13 h 19**
Classe PM (2 h)	**13 h 19 à 15 h 19**
Départ (Surveillance)	**15 h 19 à 15 h 25**

*Cet horaire est à l'essai au préscolaire.

Dates importantes à retenir

1- Lundi 2 septembre 2019 : Fête du Travail, **CONGÉ pour les élèves**
2- Mardi 10 septembre 2019 : Assemblée générale de parents **à 19 h**
3- Mardi 10 septembre 2019 : Rencontre avec les enseignant(e)s **à 18 h**
4- Vendredi 20 septembre 2019 : Journée pédagogique, **CONGÉ pour les élèves**

Horaire du secrétariat 2019-2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mme Johanne		**Absente**	**Absente**		**Absente**

Horaire de la direction 2019-2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mme Joanie	**Absente**		**Absente**	**(1 semaine sur 2)**	**Absente**

Je vous présente notre belle équipe-école 2019-2020

- **Préscolaire** : Mme Isabelle Beauséjour
- **1re année** : Mme Julie Laplante
- **2e année** : Mme Linda Berthiaume
- **3e-4e année** : Mme Marie-Pier Ouellet
- **5e-6e année** : Mme Nancy Grandmont
- **Mesures d'aide à l'enseignement et tâche complémentaire** : Mme Caroline Jacques (Mélissa Bolduc)
- **Éducation physique** : M. Martin Vachon
- **Arts plastiques/musique** : Mme Annick Cyr
- **Anglais** : Mme Marie-Ève Major
- **Orthopédagogie** : Mme Mélanie Jacques
- **Éducatrice spécialisée** : Mme Geneviève Marcoux
- **Infirmière** : Mme Vicky Grenier
- **Secrétaire** : Mme Johanne Vachon

Service de garde :

Mme Karine Hélie (Technicienne en Service de garde)
Mme Mélyssa Turcotte (remplacée par Marie-Ève Rouleau) (éducatrices)
Mme Martine Jacques (surveillante 1re-2e année)

Première rencontre des enseignantes
Cette rencontre est très importante pour votre enfant et permet d'entreprendre l'année scolaire du bon pied. La rencontre a lieu à la même heure, pour tous les groupes.

- 1er à 6e année : **Mardi 10 septembre à 18 h**

Nous vous attendons en grand nombre !

Assemblée générale de parents
L'assemblée générale de parents se tiendra **le mardi 10 septembre 2019 dès 19 h.** Vous recevrez sous peu l'invitation officielle et l'ordre du jour. Cette rencontre est très importante, car c'est au cours de celle-ci que nous élirons les membres parents qui siégeront au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020. Je fournirai tous les détails des postes vacants lors de cette soirée. Merci et bienvenue à tous !

Rendez-vous avec un(e) enseignant (e)
Si vous désirez rencontrer le titulaire de votre enfant durant l'année scolaire, un spécialiste ou la direction, veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous. S'il y a urgence, composez le 338-1303, poste 2502. Dans le but de ne pas déranger les élèves et les enseignants, il n'est pas permis de se présenter directement à la salle de classe de votre enfant.

L'arrivée à l'école et l'absentéisme
Pour les élèves qui ne prennent pas le transport scolaire ou qui ne fréquentent pas le service de garde, nous vous rappelons que les élèves doivent arriver **le matin à partir de 8 h 7.** Il y a une période d'accueil de 10 minutes, avec surveillance, avant le début des cours à 8 h 17.

Si votre enfant doit s'absenter, il est important et **de votre responsabilité** d'en informer l'école en communiquant au secrétariat **avant 8 h 17 le matin** et **avant 12 h 55 l'après-midi**, au ☎ (418) 338-1303 poste 2500 et le service de garde au poste 2507. **Veuillez laisser le nom au complet de votre enfant, son niveau et le motif de l'absence**. Il est important pour nous de savoir que chaque enfant est en sécurité, soit à la maison ou à l'école. En cas de maladie contagieuse, il est important de le préciser. Après une absence prolongée, l'enfant a la responsabilité de prendre les moyens pour récupérer le travail fait durant son absence. Merci de votre attention.

Habillement
N'oubliez pas d'habiller vos enfants selon la température de la journée. Le matin, il peut faire plus froid et l'après-midi, la température se réchauffe. Assurez-vous d'envoyer des vêtements de rechange ou supplémentaires à votre enfant. Ainsi, nous serons assurés qu'il sera confortable tout au long de la journée.

Boîte à goûter et collations
Puisque nous sommes soucieux de la santé des enfants, nous demandons votre collaboration pour que les boîtes à goûter contiennent des aliments sains. **Les collations permises sont les fruits et les légumes et les produits laitiers.**

IMPORTANT : Seulement les aliments contenant des NOIX et des ARACHIDES ne sont pas permis. Des élèves ayant des allergies sévères fréquentent notre école. Et il est dans mon devoir d'y être très vigilant (pour la sécurité des enfants concernés). Je vous remercie à l'avance pour l'attention que vous porterez aux boites à lunch.

Pédiculose
Avec le retour à l'école, nous demandons à nouveau votre collaboration pour éviter toute contamination. Il est important de faire des vérifications régulières à la maison afin d'éviter cet état de fait. N'oubliez pas que personne n'est à l'abri.

Facture des effets scolaires
Vous avez reçu la facture d'effets scolaires. Pour ceux dont la facture n'a pas été déjà acquittée, veuillez le faire dès maintenant ou si ce n'est pas possible, nous vous demandons de prendre une entente de paiement avec la direction. Pour ce qui est de la surveillance du midi (pour ceux et celles qui utilisent ce service), elle vous sera facturée au début d'octobre et nous vous offrirons la possibilité de payer en prenant entente avec la direction également.

Pour toutes questions relatives à la facturation, contactez-nous au 338-1303, poste 2500.

Courrier et Courriel
Prenez le temps de bien vérifier quotidiennement le sac de votre enfant à savoir s'il y a du courrier pour vous. Par le fait même, assurez-vous de retourner tous les documents à compléter le plus tôt possible. Aussi, consultez vos courriels régulièrement. C'est un moyen de communication rapide et efficace.

Voyages pendant l'année scolaire
Si vous voyagez en famille pendant l'année scolaire sur des temps de jours de classe, l'école ne s'engage pas à préparer du matériel ou des exercices à apporter en voyage pour l'élève. Les enseignants mettront de côté le travail ou les exercices réalisés en classe pendant son absence afin de récupérer les apprentissages non réalisés. Sachez qu'une absence prolongée a des conséquences importantes dans la vie scolaire d'un élève et dans sa réussite. L'enseignant n'a pas la responsabilité d'expliquer des notions nouvelles qui auraient été vues pendant l'absence d'un élève pour des raisons de voyages ou vacances. Il n'a pas non plus le devoir de remettre des travaux à faire pendant le voyage.

Photo scolaire
La photo scolaire aura lieu le 8 octobre prochain, en avant-midi. Une note de rappel vous sera envoyée quelques jours avant.

LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS

Bien que de plus en plus d'usagers soient vigilants et respectueux, ils demeurent qu'encore trop de conducteurs persistent à conduire de façon négligente, voire risquée, lorsqu'ils croisent ou suivent un autobus scolaire ou lorsqu'ils rencontrent des élèves qui se déplacent à pied ou à vélo, sur le chemin de l'école.

C'est pourquoi le Service du transport scolaire de la commission scolaire, les écoles, les corps policiers et les transporteurs écoliers ont préparé POUR VOUS ET VOS ENFANTS, une campagne de sensibilisation portant sur l'importance de la sécurité aux abords des écoles. Elle débute, dès septembre, par l'installation de la banderole « M'as-tu vu ? », la rencontre des parents et des élèves du préscolaire par un transporteur, la remise aux parents d'un résumé des règles de sécurité aux abords des écoles et une présence accrue de la surveillance policière.

Merci à l'avance de l'attention que vous porterez tout au long de l'année scolaire à **LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**

Bonne rentrée scolaire à tous !